

COMMUNE **Reboursin**
Code_insee: 36170

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

jeudi 13 juin 2019

Gestionnaire : Département de l'Indre

D.G.A.R.T.P.E.
Hôtel du Département
CS 20639
36020 CHATEAUROUX CEDEX

Code S.U.P.	EL5	Description	Servitudes de visibilité sur les voies publiques
-------------	-----	-------------	--

famille:	Circulation routière
----------	----------------------

1376	Arrêté préfectoral du 25/07/1980 N° 80.3110/EQUIP/652/AGE portant servitude de visibilité d'élagage en bordures des chemins départementaux et communaux.
------	---

Les voies, la nature des points dangereux, zones, longueurs de la servitude sont détaillées dans l'arrêté préfectoral joint au présent dossier.

Gestionnaire : D.D.T. - SPREN/Unités Risques

Cité Administrative - Bd. George Sand
C.S. 60616

36020 CHATEAUROUX CEDEX

Code S.U.P.	PPRN	Description	Plan de prévention des risques naturels liés au retrait gonflement des argiles
-------------	------	-------------	--

famille:	Risques naturels
----------	------------------

1524	Arrêté préfectoral du 06/03/2009 n° 2009-03-0065 approuvant le Plan de prévention des Risques "mouvements de terrain différentiels liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols"
------	--

Les différents secteurs et les prescriptions qui y sont applicables figurent dans le dossier du PPRN annexé à la présente carte communale.

Gestionnaire : R.T.E. / GMR Sologne

21 rue Pierre et Marie Curie
Tél 02 38 71 43 16
Fax 02 38 71 43 99
45140 INGRE

Code S.U.P.	I4	Description	Servitudes relatives au transport et à la distribution d'énergie électrique
famille:	Electricité		
2110	Loi du 15/06/1906 Sur la commune sont implantés les ouvrages de transport d'énergie électrique suivants : - Liaison 90 kV N° 1 REBOURSIN - VARENNES-SUR-FOUZON - Poste de transformation d'énergie électrique, 90 kV REBOURSIN		

Gestionnaire : DGAC - Département SNIA Ouest

Pôle de Nantes
Zone Aéroportuaire
CS14321
44343 BOUGUENNAIS Cedex

Code S.U.P.	T7	Description	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières
famille:	Circulation aérienne		
2109	Arrêté Interministériel du 25/07/1990 relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation. Voir arrêté ci-annexé, définissant les installations soumises à autorisation.		